

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2023
DÉLIBÉRATION N° 2023-83

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés :

Pour : 8

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 04 décembre 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir :

Secrétaire de séance : BOISSET Vincent

Objet : BUDGET EAU POTABLE. DÉCISION MODIFICATIVE N° 1.

Afin de permettre de réajuster le budget primitif 2023, Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative sur le Budget Eau Potable de la façon suivante :

- Modification des crédits selon les tableaux ci-dessous :

SENS	Imputation	Intitulé	OUVERT	REDUIT
Recettes fonctionnement	70 701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 708.65 €	
Recettes fonctionnement	70 7068	Autres prestations de service	2 441.35 €	
Dépenses fonctionnement	014 701249	Reversement agence de l'eau		2 318.00 €

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 005-210500583-20231211-202383-BF

Dépenses fonctionnement	011 617	Etudes et recherches	1 000.00 €	
Dépenses fonctionnement	011 61523	Réseaux	5 468.00 €	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses	Ouverture		6 468.00 €
	Réduction		2 318.00 €
Recettes	Ouverture		4 150.00 €
	Réduction		
Equilibre :		0 €	0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
Approuve l'exposé du Maire.
Accepte cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS


Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.